

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique**

**Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou**



**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de  
Gestion**

**Colloque International  
Auditorium Hasnaoua les 21 et 22 Novembre 2018**

**Sous le Thème**

**« Le système de santé face à l'évaluation à l'aune de la transition plurielle :  
regards croisés »**

## **Appel à communication**

### **Problématique du colloque**

Dans le domaine de la santé, il y a point de place pour le calcul car l'acte médical n'est pas quantifiable. En effet, dans ce domaine précis on recourt à l'évaluation pour apprécier le système de santé. Ce dernier doit, en effet, faire preuve de son niveau de performance et ce, en faisant en sorte que toutes ses prestations

fournies soient délivrées dans un environnement sécurisé où la maîtrise des risques devient un sérieux défi à relever.

Ce système est par ailleurs, tenu de répondre aux attentes et aux exigences de ses innombrables patients en matière de technicité de soins et de confort personnel. La seule évaluation que l'entrevoit en ce moment au niveau des structures publiques de santé est celle qui a trait aux diverses activités développées par les services. Néanmoins, l'effort d'évaluation doit de ce fait être porté non seulement sur les activités développées mais également sur les pratiques exercées par le corps médical.

Ces dernières doivent être des pratiques validées, codifiées et écrites. En d'autres termes, ceci nous amène à apprécier l'utilité médicale de l'ensemble des actes accomplis sur les malades qui doivent être transcrits sur un support d'information afin de permettre une traçabilité des soins conformément à la codification internationale des maladies. Toutefois, les pratiques médicales ne se verront validées qu'à la condition de promouvoir les bonnes pratiques auprès des professionnels de santé. La mise en place des mécanismes formels d'évaluation est de nature à rompre avec les règles et les usages d'antan qui ne corroborent pas avec des comportements rationnels.

### **Pourquoi évaluer le système de santé ?**

L'évaluation du système de santé se pose aujourd'hui avec acuité étant donné que la médecine moderne et le système de santé construit autour d'elle sont de nos jours observés d'un œil critique de l'extérieur et de l'intérieur. De l'extérieur, ce système est scruté par des philosophes, des sociologues et surtout des organismes de financement préoccupés par la croissance des coûts. De l'intérieur, ce système est observé par les épidémiologistes qui tempèrent le triomphalisme ambiant par des questions ou des observations troublantes sur l'efficacité de la médecine sur la santé de la population.

Par ailleurs, on évalue le système de soins parce que celui-ci a besoin d'un système de contrôle. La nécessité de lui en donner un, est le meilleur argument pour la mise en place des procédures d'évaluation. L'effort d'évaluation doit être porté sur le système de soins parce qu'on sait avec une certaine précision, la richesse qu'il consomme, mais on ignore à peu près tout de ce qu'il produit.

En outre, on évalue le système de soins parce que plusieurs interrogations se posent étant donné qu'on ne peut pas répondre de façon objective et argumentée à des questions ayant trait à un égal accès de tous les malades à ce système. De même qu'on ne peut pas répondre sur les procédures de soins si celles-ci sont meilleures ou pas tant en diagnostic qu'en thérapeutique.

### **Quel est l'objet de cette évaluation ?**

L'objet de cette évaluation peut concerner le système de santé dans son ensemble, du système de soins dans sa composante primaire (urgences, premières consultations à l'hôpital ou secondaire (l'hospitalisation, le service de radiologie, le laboratoire d'analyses...), l'appréciation du fonctionnement d'un établissement de santé, l'évaluation peut porter sur un service hospitalier, sur une procédure

diagnostique et/ou thérapeutique, ou encore sur la compétence individuelle ou du collectif de médecins, d'infirmiers ou de techniciens. Par ailleurs, l'évaluation peut concerner les bénéficiaires du système de soins à l'exemple d'un individu donné, d'un groupe d'individus ayant en commun une pathologie donnée, la population utilisant effectivement une institution ou encore une population desservie théoriquement par cette institution.

## **Il est un domaine particulier d'évaluation : celui de la qualité des soins**

Au sein de ces institutions, il est un domaine particulier d'évaluation, celui de la qualité des soins. Par soins, on entend les actions par lesquelles le personnel médical, infirmier ou technique s'emploie à préserver la santé. Par ailleurs, le mot soin a une connotation d'action appliquée, ordonnée et scrupuleuse. Le médecin est tenu de donner des soins consciencieux, attentifs et conformes aux connaissances acquises de la science. Ceci étant, évaluer « la qualité des soins » c'est apprécier le degré d'excellence de ces actions de soins.

## **L'effort d'évaluation doit s'accommoder de la transition plurielle**

L'effort d'évaluation qui doit être entrepris sur le système de santé doit s'accommoder de la transition plurielle (démographique, épidémiologique, économique...) que traversent les pays et en particulier le notre. Aussi, la transition démographique se manifeste à travers le passage d'une phase où les taux de natalité et de mortalité sont élevés à une phase où ces taux s'inversent, ce qui conduit donc au processus de vieillissement des populations qui est à même d'impacter les systèmes de soins par un accroissement des dépenses de santé. La transition épidémiologique est marquée par la persistance des maladies transmissibles « dites maladies de la pauvreté » qui caractérisent les pays en voie de développement. A cette situation s'ajoute l'émergence de maladies non transmissibles, « dites maladies de l'opulence » à l'exemple des cancers, du diabète, des affections cardiovasculaires, des affections rénales, des affections neurologiques et respiratoires chroniques. Ces maladies sont venues se greffer à celles déjà existantes en raison de l'augmentation de la population et surtout à son processus de vieillissement devenant ainsi un processus inéluctable. Quant à la transition économique, celle-ci se manifeste à travers le passage d'une économie administrée vers une économie de marché. Ce processus de transition économique est souvent un processus long et complexe.

Parmi **les objectifs assignés à notre colloque**, c'est de permettre ces regards croisés d'académiciens de divers horizons (économistes de la santé) et des professionnels de santé et autres praticiens en mesure d'apporter leur expérience du terrain.

### **Les axes du colloque**

- 1- L'évaluation en santé (évaluation du système de santé ; évaluation du système de soins ; évaluation des établissements de santé ; évaluation des services de santé ; évaluation des procédures de soins ; évaluation de la qualité de soins ; évaluation des pratiques médicales ; évaluation économique comme un complément de l'évaluation de la qualité de soins ; la mise en place des mécanismes formels d'évaluation...)
- 2- La sécurité du malade en milieu hospitalier
- 3- Le projet d'établissement comme moyen de pilotage des établissements de santé (le projet médical, le projet de service,...)
- 4- La transition plurielle : la transition épidémiologique, la transition démographique, la transition économique
- 5- Le système d'information comme outil de prise de décision en matière de santé (le système d'information sanitaire ; le système d'information hospitalier ; l'information en médecine ; l'information en santé publique ; la collecte de l'information au sein des établissements de santé ; les comptes nationaux de la santé...)
- 6- Les possibilités offertes en matière de technologies de l'information et de la communication et santé (télémédecine ; télédiagnostic ;...)
- 7- La veille sanitaire, l'hospitalisation à domicile et les réseaux de soins.

### **Les dates à retenir**

**04 septembre 2018** lancement de l'appel à communication

**10 octobre 2018** date limite pour la réception des résumés

**20 octobre 2018** réponse du comité scientifique

**10 novembre 2018** date limite pour la réception des présentations sous forme de (Power-Point).

Les communications doivent être envoyées conformément à la fiche de participation ci-dessous à la boîte mail du colloque: **colsys.sante\_tizi@yahoo.com**

**Les meilleures communications seront publiées dans la revue du CREAD ou l'édition d'un ouvrage collectif (CREAD) après reviewing.**

### **Présidents d'honneur du colloque**

Professeur TESSA Ahmed, Recteur de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou et Mme BELAHCEN Ouerdia, Doyenne de la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de Tizi-Ouzou.

### **Président du colloque**

Dr SALMI Madjid, Maître de Conférences A, UMMTO.

### **Comité scientifique**

SALMI Madjid, Maitre de conférences A, Président du colloque, FSECSG ;  
BELKHAMSA Ouerdia, Maitre de conférences B, Doyenne de la FSECSG ;  
FERFERA Mohamed Yassine, Professeur « à titre honorifique » ;  
OUFRIHA Fatma Zohra, Professeur, Cread ;  
BRAHAMIA Brahim, Professeur, Université de Constantine ;  
THOMAS Barnay, Professeur, Université Paris est de Créteil France ;  
MARIE Pierre Gagnant, Professeur, Université Lavale Canada ;  
MYRIAM Legoff- Pronost, Professeur, Institut Telecom Bretagne ;  
HENRIDOU, Professeur, Université Marseille Saint Jérôme Laboratoire METICA ;  
DAHMANI Mohamed, Professeur, FSECSG ;  
BIA CHABANE, Professeur, FSECSG ;  
SI MOHAMED Djamel, Professeur, FSECSG ;  
KAID TLILANE Nouara, Professeur, Université de Bejaia ;  
GUENDOUZI Brahim, Professeur, FSECSG ;  
AMOKRANE Abelaziz, Professeur, FSECSG ;  
BOUZAR Chabha, Professeur, FSECSG ;  
AHMED ZAID Malika, Professeur, FSECSG ;  
BARR, Professeur, Haute Ecole supérieure de commerce de koléa ;  
MILOUD Kaddar, Consultant, OMS ;  
DJENANE Abdelmadjid, Professeur, Université de Sétif ;  
BELMAHDI Abelwahab, Doyen de la FSECSG de Sétif ;  
CHERBAL, Professeur, Université de Constantine ;  
MEGUENNI Kaouane, Professeur, Université de Tlemcen ;  
KHIATi, Professeur ;  
AGHARMIOU Naima, Maitre de conférences A, FSECSG ;  
BEKOUR Farida épouse Amokrane, Maitre de conférences A, FSECSG ;  
MOULAI Kamal, Maitre de conférences A, FSECSG ;  
MOHELLEBI Dalila épouse Matmar, Maitre de conférences A, FSECSG ;  
GHEDDACHE Lyes, Maitre de conférences A, FSECSG ;  
AMIAR Lila, Maitre de conférences A, FSECSG ;  
CHENANE Arezki, Maitre de conférences A, FSECSG ;  
RACHEDI Akila, Maitre de conférences A, FSECSG ;  
ZEHNATI Ahcene, Maitre de recherche, Cread ;  
SADAoui Farid, Maitre de conférences A, FSECSG ;  
BADI Abdelmadjid, Maitre de conférences A, FSECSG ;  
CHIKH Sabrina, Maitre de Conférences A, FSECSG ;  
KARA Rabah, Maitre de Conférences A ; FSECSG ;  
DAHAK Abdenour, Maitre de Conférences A ; FSECSG.

### **Présidentes du comité d'organisation**

AMOKRANE Hakima épouse Ibouchoukene, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
et MOHELLEBI samya épouse Salmi, Maitre Assistante A, FSECSG.

### **Comité d'organisation**

HAMOUTENE Ouerdia, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
OUCHAALAL Houria, Maitre de Conférences B, FSECSG ;  
OUKACI Dehbia, Maitre de Conférences B, FSECSG ;  
ANNANE Souhila, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
BENAMARA Karima, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
TADJINE Radia, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
HABBAS, FSECSG ;  
FERRAT, FSECSG ;  
OUAZI, FSECSG ;  
FERHAT Mohand, FSECSG ;  
MOUSSAOUI Hakim, Maitre Assistant A, FSECSG ;  
SAADOUD Ahmed, Maitre Assistant A, FSECSG ;  
SAHALI Nourredine, Maitre Assistant A, FSECSG ;  
HADJOU Abdelaziz, Maitre Assistant A, FSECSG ;  
KOLLI Selma, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
SI SALAH Karima, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
ARHAB Samir, Maitre Assistant A, FSECSG ;  
BOUADI Sonia, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
HAOUA Kahina, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
HAMANI Malika (doctorante), FSECSG ;  
MOULA SAFIA (doctorante), FSECSG ;  
IASSAMEN Lynda (doctorante), FSECSG ;  
KHAMMES Abdenour, Maitre Assistant B, FSECSG ;  
BENKANOUN Sabrina, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
AMIRI Dalila, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
AMIRI Ramdane, Maitre Assistant A, FSECSG ;  
LARBES Melha, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
OUNASSI Hassene, Maitre Assistant A, FSECSG ;  
OUAAMAR sabria, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
SI MANSOUR Farida, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
DORBANE Nadia, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
DOUICI Naima, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
BENZEGGANE souhila, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
ZIGHEM Hafidha, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
LAMROUS Katia, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
HAMAZ Sabrina, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
BOUCHAKOUR, Maitre Assistante A, FSECSG ;  
MEZIAINI Yacine, Maitre Assistant A, FSECSG ;  
LOUGGAR Sabrina épouse KHALI, FSECSG ;  
ZIAD Mohamed Anis, Doctorant, FSECSG ;  
HADDADI Lounes, Maitre Assistant A, FSECSG ;  
SAHNOUNN Mohand, Maitre Assistant B, FSECSG ;  
KASDI Melha, FSECSG ;  
ZIANI Soraya, FSECSG ;  
CHAMEK, CHU de Tizi-Ouzou.

## Fiche de participation

**Colloque international sous le thème « Le système de santé face à l'évaluation à l'aune de la transition plurielle : regards croisés »**

Nom:.....

Prénom :.....

Institution :.....

Fonction-Statut-  
Titre.....

Adresse électronique  
(obligatoire) :.....

Adresse  
postale :.....

Code Postal – Localité :.....

Pays :.....

Téléphone  
(obligatoire) :.....

Titre de la communication :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Résumé :  
(300 mots maximum) (Les langues acceptées sont : l'arabe et le français.)  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

NB : La cotisation de participation au colloque est de 3000 DA. Cette inscription donne le droit de participer aux travaux du colloque, les repas de midi et de recevoir le matériel prévu (possibilité d'une prise en charge d'une nuitée à l'hôtel.)